



Extrait du registre des délibérations Réunion du 9 janvier 2014

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 5
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 0

L'an deux mille quatorze, le neuf janvier à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard + en mairie de Nilvange, sur convocation du doyen d'âge, Monsieur René GORI, adressée le 19 décembre 2013.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. René GORI
Elue communautaire : Mme Karima MOUMENE
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT



N° 2014-04

OBJET : AVIS QUANT A LA DESIGNATION DU COMPTABLE DE LA REGIE PERSONNALISEE LE GUEULARD +

Comme le prévoit le Titre III article 7 des statuts de la régie personnalisée, et, selon l'article L.2221-5 du Code général des collectivités territoriales, les règles budgétaires et comptables des Communes sont applicables aux régies personnalisées.

Le comptable de la régie personnalisée « Le Gueulard + » est le comptable direct du Trésor Public ayant la qualité de comptable principal. Il est nommé par le Préfet sur proposition du Conseil d'Administration après avis du Trésorier Payeur Général. Il ne peut être remplacé ou révoqué que dans les mêmes formes.

Après avoir entendu l'exposé de M. René GORI, Président, le Conseil
d'Administration, à l'unanimité,

PROPOSE

Madame le receveur municipal de Hayange en qualité de comptable principal de la régie personnalisée Le Gueulard + ;

MANDATE

Le Président ou son représentant à soumettre cet avis au Préfet en vue de la nomination d'un comptable de la régie personnalisée « Le Gueulard + » ;

AUTORISE

Le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches utiles et à signer toutes les pièces nécessaires afin de finaliser ce dossier.

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)
Hayange, le 09 janvier 2014
Le Président,



René GORI

